

09 avril 1935

## Un manifeste

Nous n'avons fait, dans notre dernier numéro, que saluer au passage le récent manifeste auquel le comité de redressement économique, dans sa modestie, a voulu donner le titre de « rapport ».

Manifeste, oui. Car ce travail, si objectif et si mesuré dans la forme, remue des idées qui, à côté des opinions officielles sur les mêmes questions, peuvent paraître révolutionnaires. Et d'autant plus qu'elles sont constructives.

Il est facile de se plaindre. Le rapport du Comité de redressement économique ne se plaint pas : il regarde, il constate. Dans toutes les branches de notre économie, il a recherché le mal, il l'a repéré. Sans s'y attarder, il a indiqué de suite le remède qui lui a semblé convenir le mieux. Le tout avec une simplicité, une clarté et une perfection géométriques. Voilà, sans aucun doute, un document sérieux, substantiel, durable et auquel il faudra recourir si l'on veut réaliser le relèvement effectif de la vie économique des pays de mandat.

Le rapport, rédigé sous forme d'une lettre adressée au Haut-Commissaire, débute par un bref exposé de la situation commerciale, industrielle et agricole en Syrie et au Liban.

Cette situation est grave, on le sait. Le rapport ne le cache pas et il désigne clairement les responsables. La situation mondiale d'abord, et ensuite certaines notions d'économie dirigée et de fiscalité : citons plutôt le rapport. « Du côté des Autorités responsables, aucune compétence réelle ne s'est révélée dans les diverses branches de l'activité économique, si bien qu'étant censée faire de l'économie dirigée, la direction de cette économie n'est pas égale à la tâche qu'elle a assumée ».

Il semble en effet que le premier principe d'une économie dirigée est d'être dirigée tout entière. Or, que voyons nous autour de nous ? Les Pouvoirs publics se mêlent bien d'imposer ces commerçants, mais ils n'ont pas encore fait tout ce qui était en leur pouvoir pour faciliter le commerce en ramenant les droits de douane à un niveau normal. Agrandir le Port et construire des voies ferrées, c'est fort bien, mais il faut également s'inquiéter de savoir comment avec les tarifs d'entrée actuels, le port, agrandi, recevra un seul navire de plus ou comment la voie ferrée nouvelle pourra amener jusqu'à l'étranger des marchandises que, pratiquement, on empêche de pénétrer chez nous. Et le reste, à l'avenant.

On assiste, en somme, à une série d'efforts de la part du gouvernement, méritoires, sans doute, excellents en soi, mais qui risquent de rester sans effets parce qu'ils isolés et désordonnés – quand ils ne sont pas contredits et détruits par d'autres efforts, mêmes d'un autre côté et non moins excellents en eux-mêmes. On n'a pensé qu'à l'avenir immédiat, on n'a paré qu'au plus pressé.

Dans les pays qui passaient naguère, et à juste titre, pour les plus riches du Proche-Orient, on s'est conduit chaque jour comme à la veille de la faillite : faire de l'argent, tout de suite, par n'importe quel moyen, sans se soucier des conséquences prochaines des procédés, tels semblent

avoir été les principes directeurs de notre économie. Tels sont encore ceux auxquels on continue de se rallier. Comment s'étonner après cela de notre situation économique ?

Le Comité de redressement économique en a senti la menace et c'est précisément contre cette menace qu'il a rédigé son rapport.

En cinq points, brièvement développés et circonscrits, il a vite fait de proposer les mesures de salut public qui doivent, d'après lui, sauver notre économie. Ce sont ces cinq points que nous étudierons demain.